

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3069

4 décembre 2013

SOMMAIRE

2LED	147267	Goldman & Company S.A.	147279
AIO S.à r.l.	147266	Gordoninvest S.A.	147278
Barthstrasse S.à r.l.	147267	Gordoninvest S.A.	147279
BRP Luxembourg Holdings II S.à r.l.	147271	House Associates S.A.	147312
Canam Group INC., Luxembourg Branch	147272	Hull No 2312 S.A.	147298
Cheryl Investissements S.A.	147270	Industrial Milk Company S.A.	147278
Claravallis s. à r.l.	147270	Ingnova S.à r.l.	147277
Comptoir Foncier du Luxembourg	147269	Inlico Holding S.à r.l.	147278
Concept ATS S.A.	147271	Institut BROCHARD S.à r.l.	147278
Detalux Holdings GP	147272	Japan Beta Lula Central S.à r.l.	147275
DH Services Luxembourg Holding S.à r.l.	147309	Jasmine Holdco S.à r.l.	147266
DragonWave Inc. - Luxembourg Branch	147273	JM2PM	147274
East West Venture Capital	147267	Joachimstaler S.à r.l.	147276
Elements S.A.	147266	Josy Welter Bertrange S.à r.l.	147274
Elyot S.à r.l.	147269	Jovest Holding S.A.	147274
EMF Luxembourg S.A.	147269	Kannerwelt S.à r.l.	147275
Estiabel S.à r.l.	147269	Kariako S.A.	147277
European Investments Associates (E.I.A.) S.A.	147270	Kariako S.A.	147277
Faenza Holding S.à r.l.	147312	Kawa Solar Europe S.à r.l.	147276
Fidimmo S.A.	147272	K Capital Group S.à r.l. SPF	147275
Financière Dolomies et Chaux	147268	K.M.K. Agroinvestment S.A.	147274
Finanzgesellschaft für das Rheinlandgebiet AG	147270	Knightrider S.à r.l.	147275
Finanzgesellschaft für das Rheinlandgebiet AG	147271	Kymar S.A.	147277
Flores Finance S.A.	147272	Lecomte & Partners S.à r.l.	147267
Fondations Capital I S.C.A., SICAR	147270	Le Grand Chêne S.A.	147276
Future Pipe Industries S. à r.l.	147273	Lencor Investment S.A.	147268
Gamon Holding S.A.	147279	Lusitana-Lux S.A.	147268
Get Real Estate International S.A.	147279	Luxembourg Brands S.à r.l.	147273
Goldman & Company S.A.	147279	Manwin Holding Sàrl	147312
		Mia S.A.	147310
		Optimum Investment S.A.	147280
		Optimum Investment S.à r.l.	147280
		PLUSVALIA Asset Management S.A.	147268

Jasmine Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 176.965.

—
Extrait des résolutions écrites de l'Associé unique en date du 18 septembre 2013

En date du 18 septembre 2013, l'Associé unique de la société Jasmine Holdco S.à r.l. a prit les résolutions suivantes:

1. L'Associé unique décide de nommer, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée Monsieur Shaun Collins, né le 23 mai 1968 à Hickley (Royaume-Unis), demeurant professionnellement au 25 St. George Street, Londres W1S 1FS en tant que gérant de classe A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013148106/14.

(130180815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2013.

Elements S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 102.744.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 18 octobre 2013

Il ressort du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue au siège de la société en date du 18 octobre 2013, que:

1. Révocation avec effet immédiat de Monsieur Alain KATZ demeurant professionnellement à L-8237 Mamer, 7 rue Henri Limpach, de son poste d'administrateur,

2. Nomination de Monsieur Christian BERWICK, né le 3 mars 1951 à Paris, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 31 Boulevard Prince Henri, au poste d'administrateur, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2016,

3. L'adresse professionnelle de Monsieur Jérôme LESAFFRE, en sa qualité d'administrateur-délégué, se situe à L-1724 Luxembourg, 31 Boulevard Prince Henri,

4. Le mandat de Monsieur Jérôme LESAFFRE, en sa qualité d'administrateur-délégué est prolongé jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2016,

5. L'adresse professionnelle de Monsieur Jean-Philippe LUIDINANT, en sa qualité d'administrateur, se situe à L-1724 Luxembourg, 31 Boulevard Prince Henri.

Pour extrait sincère et conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2013147974/23.

(130180749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2013.

AIO S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 2.894.900,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 151.221.

—
Extrait des résolutions adoptées par le Conseil de Gérance tenu en date du 10 septembre 2013:

Il est porté à la connaissance de tous que le siège social de la société a fait l'objet d'un changement à partir du 1^{er} octobre 2013. A savoir:

26-28 Rue Edward Steichen

L-2540

Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013149050/17.

(130182836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

2LED, Société à responsabilité limitée soparfi.**Capital social: EUR 12.400,00.**Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 82.511.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2013.

Référence de publication: 2013149020/11.

(130181742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

Barthstrasse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 16.693.000,00.**Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 128.007.

Le bilan de la société au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2013149074/13.

(130182786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

East West Venture Capital, Société Anonyme.Siège social: L-3450 Dudelange, 28, rue du Commerce.
R.C.S. Luxembourg B 115.673.**LIQUIDATION JUDICIAIRE**

Par jugements rendus en date du 17 octobre 2013, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- la société anonyme EAST WEST VENTURE Capital S.A (RCS B115673) avec siège social à L-3450 Dudelange, 28, rue du commerce, de fait inconnue à cette adresse.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Thierry SCHILTZ juge et liquidateur Maître Stéphanie STAROWICZ, avocat, demeurant à Luxembourg.

Ils ordonnent aux créanciers de faire leur déclaration de créances avant le 8 novembre 2013 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour extrait conforme

Me Stéphanie STAROWICZ

Le liquidateur

Référence de publication: 2013152273/20.

(130186474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

Lecomte & Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-2320 Luxembourg, 94A, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 132.841.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2013153564/10.

(130187797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Lencor Investment S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 39.345.

La fiduciaire Jean-Marc FABER S.à.r.l., agissant en sa qualité d'agent domiciliatane, dénonce le siège social de la société LENCOR INVESTMENT S.A., ayant son siège social au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 39 345.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Fiduciaire Jean-Marc FABER S.à.r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013153565/15.

(130187854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Lusitana-Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, 30, rue Joseph Kieffer.

R.C.S. Luxembourg B 150.607.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013153579/10.

(130187692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

PLUSVALIA Asset Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6868 Wecker, 23, Am Scheerleck.

R.C.S. Luxembourg B 158.969.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUDWIG CONSULT S.A.R.L.

EXPERTS COMPTABLES - FIDUCIAIRE

31, OP DER HECKMILL - L-6783 GREVENMACHER

Signature

Référence de publication: 2013153723/13.

(130187598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Financière Dolomies et Chaux, Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.

R.C.S. Luxembourg B 163.549.

Lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 15 octobre 2013, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Jean-Louis Colette, avec adresse au 28, rue Charles Dubois 16, 1342 Ottignies, Belgique, de son mandat d'administrateur, avec effet au 15 octobre 2013.

2. Nomination de Paul Adam, avec adresse au 144, Avenue du Chant d'Oiseau, 1160 Auderghem, Belgique, au mandat d'administrateur, avec effet au 15 octobre 2013 et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2013 et qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2013.

Référence de publication: 2013154116/16.

(130188988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Estiabel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.
R.C.S. Luxembourg B 145.792.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013154108/10.

(130188632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

EMF Luxembourg S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 108.710.

Les comptes annuels au 31 mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EMF Luxembourg S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013154103/11.

(130189037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Elyot S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et Commerciale Laangwiss.
R.C.S. Luxembourg B 55.593.

Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2013154101/14.

(130188560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Comptoir Foncier du Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-6795 Grevenmacher, 31, rue de Wecker.
R.C.S. Luxembourg B 3.580.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale du 26 octobre 2013

L'assemblée générale ordinaire du 26 octobre 2013 a décidé de proroger les mandats des administrateurs:

- 1) monsieur Carlo Clausse,
- 2) madame Nadia Clausse-Di Carlo,
- 3) madame Carole Beck-Clausse,

ainsi que du commissaire monsieur Raoul Clausse pour une nouvelle durée de six ans. Les mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2019.

Monsieur Carlo Clausse est confirmé dans sa fonction de président de la société pour la même durée. Madame Carole Beck-Clausse est confirmée dans sa fonction d'administrateur délégué pour la même durée.

Luxembourg, le 26 octobre 2013.

Carole Beck-Clausse / Carlo .Clausse

Administrateur délégué / Président de la société

Référence de publication: 2013154025/19.

(130188497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Finanzgesellschaft für das Rheinlandgebiet AG, Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.

R.C.S. Luxembourg B 16.020.

Les comptes annuels au 30/06/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013154118/10.

(130189004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Cheryl Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 73.159.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2013154043/10.

(130189089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Claravallis s. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9707 Clervaux, 3, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 145.354.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2013154044/10.

(130188630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

European Investments Associates (E.I.A.) S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 62.165.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUROPEAN INVESTMENTS ASSOCIATES (E.I.A.) S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013154114/12.

(130188990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Fondations Capital I S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 129.317.

Statuts coordonnés, suite à une constatation d'augmentation de capital reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 25 juillet 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 26 août 2013.

Référence de publication: 2013154120/12.

(130188894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

BRP Luxembourg Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 30.897,00.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 166.225.

Par résolutions signées en date du 16 octobre 2013, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Danesh Varma, avec adresse au 8, Little Trinity Lane, EC4V 2AN Londres, Royaume-Uni, de son mandat de gérant de classe A, avec effet au 1^{er} novembre 2013.

2. Acceptation de la démission de Gregor Dalrymple, avec adresse au 18B, rue de la Chapelle, L-8017 Strassen, de son mandat de gérant de classe B, avec effet au 1^{er} novembre 2013.

3. Acceptation de la démission de Bruno Bagnouls, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant de classe B, avec effet au 1^{er} novembre 2013.

4. Nomination de Patrick Damian Warde, avec adresse professionnelle au 22, rue Siggy vu Letzbuerg, L-1933 Luxembourg, au mandat de gérant, avec effet au 1^{er} novembre 2013 et pour une durée indéterminée.

5. Nomination de Nicola Foley, avec adresse professionnelle au 65, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, au mandat de gérant, avec effet au 1^{er} novembre 2013 et pour une durée indéterminée.

6. Nomination d'Andrew O'Shea, avec adresse professionnelle au 65, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, au mandat de gérant, avec effet au 1^{er} novembre 2013 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 octobre 2013.

Référence de publication: 2013154016/23.

(130188655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Concept ATS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 120.958.

Extrait de l'A.G. ordinaire du 02 août 2013

Les actionnaires approuvent à l'unanimité le renouvellement des mandats des administrateurs et de l'administrateur-délégué pour une période de 6 ans. Le Conseil d'Administration se compose comme suit;

- Monsieur Salabi Joseph, Patrick né le 22 décembre 1957 à Paris, demeurant 27, rue du Pont au Coq, F-95350 Saint Brice

- Mme Corinne Tahar née le 8 septembre 1959 à Tunis, demeurant 27, rue du Pont au Coq, F-95350 Saint Brice

- Monsieur Yves Hassid né le 12 août 1958 à Tunis, demeurant 12 rue Hector Gonsalphe Fontaine, F-92600 Asnieres sur Seine

Les actionnaires approuvent également à l'unanimité le renouvellement de l'administrateur-délégué, Monsieur Monsieur Salabi Joseph, Patrick né le 22 décembre 1957 à Paris, demeurant 27, rue du Pont au Coq, F-95350 Saint Brice

Le mandat de la fiduciaire BEFAC EXPERTISES COMPTABLES ET FISCALES (LUXEMBOURG) Sàrl, ayant son siège social L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal, enregistrée auprès du R.C.S. Luxembourg sous le N° B45066, est renouvelé pour une période de 6 ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013154049/21.

(130189142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Finanzgesellschaft für das Rheinlandgebiet AG, Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.

R.C.S. Luxembourg B 16.020.

Les comptes annuels au 30/06/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013154119/10.

(130189005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Canam Group INC., Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 151.424.

—
EXTRAIT

- Monsieur Charles PINEL a démissionné de son poste d'administrateur de la société Canam Group Inc.;
- Monsieur Louis GUERTIN a démissionné de son poste d'administrateur de la société Canam Group Inc.;
- Madame Eliane BEAUDOIN, administrateur, réside professionnellement au 3170, De la Vigne, CDN - H3Y 2C4 Montréal;
- Monsieur Normand MORIN, administrateur, réside professionnellement au 11, O'Reilly, App. 1408, CDN - H3E 1T6 Ile des Sœurs, Montréal;
- Monsieur Marcel DUTIL, administrateur, réside professionnellement au 11075, 9^{ème} Avenue, CDN - G5Y 1J1 Saint-Georges;
- Madame Anne-Marie DUTIL BLATCHFORD, administrateur, réside professionnellement au 4, Beebe Way, USA - 02482 Wellesley, Massachusetts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CANAM GROUP INC., LUXEMBOURG BRANCH

Référence de publication: 2013154035/20.

(130188712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Deltalux Holdings GP, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 107.355.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par la Gérance en date du 28 octobre 2013 que le siège social de la Société est transféré au 4a, rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg, avec effet au 1^{er} novembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2013.

Pour la Société
Un mandataire

Référence de publication: 2013154064/15.

(130188933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Fidimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 47.189.

Le Bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013154127/10.

(130188845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Flores Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 8, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 156.501.

Le Comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013154136/9.

(130188461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

DragonWave Inc. - Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 167.692.

—
Résolutions des Directeurs nommés ci-dessous prises en date du 26 octobre 2013:

Peter Allen
Jean-Paul G. Cossart
Russell Frederick
Claude Haw
Thomas Manley
Terence H. Matthews
Gerry Spencer

La société de droit canadien DragonWave Inc., ayant son siège social au 411 Legget Drive, Suite 600, Ottawa, Ontario, Canada, et enregistrée sous le «Canada Business Corporations Act» sous le numéro 351766-7, agissant pour compte de sa succursale «DragonWave Inc. - Luxembourg Branch» ayant son siège social au 9B, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 167.692, ci-après «la Succursale»:

- Révoque le représentant légal de la Succursale en place, à savoir Mademoiselle Sarah Alouani avec effet rétroactif au 30 avril 2013.

- nomme en son remplacement avec effet rétroactif au 30 avril 2013, Monsieur Steeve Simonetti, né le 30 janvier 1980 à Thionville (France) et demeurant professionnellement au 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

Monsieur Simonetti est nommé représentant permanent de la Succursale pour une durée indéterminée.

Référence de publication: 2013154068/26.

(130188701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Future Pipe Industries S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 142.175.

—
Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2013.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013154122/11.

(130188997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Luxembourg Brands S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 162.476.

—
RECTIFICATIF

Le prénom de la gérante de classe A nommée par les résolutions de l'associé unique signées en date du 3 mai 2013 a été rectifié le 24 septembre 2013 sous le numéro L130163049 de "Dessi" par "Desislava Aleksandrova" mais il comporte encore une erreur d'épellation. Le prénom doit s'écrire avec un k et non pas un x et par conséquent le nouveau prénom se lira désormais "Desislava Aleksandrova".

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Marie Eve Delpech

Le mandataire

Référence de publication: 2013154230/17.

(130189097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

JM2PM, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9669 Mecher, 23B, Duerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 143.569.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mecher, le 05/11/2013.

Référence de publication: 2013154202/10.

(130188625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Josy Welter Bertrange S.à.r.l, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 28.511.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JOSY WELTER BERTRANGE S.à r.l.

Référence de publication: 2013154203/10.

(130188736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Jovest Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 38.919.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenu le 22 octobre 2013

Le Conseil d'Administration prend connaissance de la démission de la société COSAFIN S.A. en sa qualité d'Administrateur.

En vertu des articles 51, alinéa 5 et 52 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, est nommé provisoirement au poste d'administrateur:

La société JALYNE S.A.

Société Anonyme

1, rue Joseph Hackin

L-1746 Luxembourg

Représentée par M. Jacques BONNIER

1, rue Joseph Hackin

L-1746 Luxembourg

Le nouvel administrateur terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire, sous réserve légale d'approbation de sa nomination par la prochaine Assemblée Générale.

Copie certifiée conforme

- / JALYNE S.A

Signatures

Président / Administrateur

Référence de publication: 2013154204/25.

(130188496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

K.M.K. Agroinvestment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 70.715.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013154206/9.

(130189047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Kannerwelt S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 73, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 168.160.

Procès-verbal de la résolution de l'associée unique du 23 octobre 2013

En date du 23 octobre 2013, l'associée unique de la société à responsabilité limitée Kannerwelt S.à r.l., avec siège social à L-1371 Luxembourg, 73, Val Sainte Croix, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 168.160, constituée suivant acte notarié en date du 23 mars 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1104 en date du 2 mai 2012, a pris la décision suivante:

Résolution unique:

L'associée unique décide d'accepter la démission de Monsieur Sébastien DAWANT en tant que gérant technique de la société et de nommer Madame Barbara Alice VENANCIO FERREIRA, née le 12 mai 1989 à Ettelbruck, avec adresse privée à L-9990 Weiswampach, 1, rue Kuarregaart, en tant que nouveau gérante technique de la société, pour une durée illimitée, avec effet immédiat.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 octobre 2013. Relation: LAC/2013/48504. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Releveur (signé):...

Luxembourg, le 23 octobre 2013.

Madame Vanessa BUQUET

Associée unique

Référence de publication: 2013154207/22.

(130188995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

K Capital Group S.à r.l. SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 157.980.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 04 novembre 2013.

Référence de publication: 2013154205/10.

(130188692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Knightrider S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 143.155.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 16 août 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 16 septembre 2013.

Référence de publication: 2013154213/11.

(130189041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Japan Beta Lula Central S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 178.536.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 17 juillet 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 16 août 2013.

Référence de publication: 2013154199/11.

(130188709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Kawa Solar Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 37C, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 180.695.

—
Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance de la Société en date du 4 novembre 2013

Le conseil de gérance de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société du 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg au:

- 37C, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg avec effet au 17 octobre 2013.

Le conseil de gérance accuse le changement d'adresse professionnelle de Monsieur Daniel ADES, gérant de classe A de la Société, qui est désormais la suivante:

- 846 Lincoln Road, 4th Floor, FL 33139 Miami Beach, États-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Kawa Solar Europe S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013154208/19.

(130188970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Joachimstaler S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 136.088.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par la Gérance en date du 28 octobre 2013 que le siège social de la Société est transféré au 4a, rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg, avec effet au 1^{er} novembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2013.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013154200/15.

(130188841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Le Grand Chêne S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 123.649.

—
Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 31 mai 2013

1. M. Vincent REGNAULT a démissionné de son mandat d'administrateur.

2. Mme Mounira MEZIADI a démissionné de son mandat d'administrateur.

3. Mme Ingrid CERNICCHI, administrateur de sociétés, née à Metz (France), le 18 mai 1983, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte a été nommée comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2018.

4. Mme Laurence BIVER, administrateur de sociétés, née à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 6 janvier 1971, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2018

Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Le Grand Chêne S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013154223/20.

(130188538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Kariako S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 121.619.

—
EXTRAIT

Par la présente, Madame Audrey BALLAND, informe avoir démissionné en date du 7 octobre 2013 de son mandat de commissaire aux comptes de la société KARIAKO S.A., société anonyme, L-1660 Luxembourg, 30, Grand Rue, immatriculée au R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B121619.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 7 octobre 2013.

Référence de publication: 2013154215/13.

(130189022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Kariako S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 121.619.

—
EXTRAIT

Par la présente, Monsieur Xavier FABRY, informe avoir démissionné en date du 7 octobre 2013 de son mandat d'administrateur de la société KARIAKO S.A., société anonyme, L-1660 Luxembourg, 30, Grand Rue, immatriculée au R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B121619.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 7 octobre 2013.

Référence de publication: 2013154218/13.

(130189022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Kymar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 123.425.

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Monsieur Olivier OUDIN. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2017.

Luxembourg, le 11 octobre 2013.

KYMAR S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013154214/15.

(130188575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Ingnova S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 168.031.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2013.

Ingnova S.à r.l.

Mr. Matthijs BOGERS

Class A manager

Référence de publication: 2013154173/13.

(130188872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Industrial Milk Company S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 39.125,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 157.843.

—
Extrait des résolutions adoptées par les actionnaires en date du 24 octobre 2013:

1. Renouveler le mandat de Alfons Balmann en tant qu'administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2019.

2. Renouveler le mandat de Karen Fisher en tant qu'administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2019.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013154172/15.

(130188974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Inlico Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 164.739.

—
Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Inlico Holding S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2013154174/15.

(130189060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Institut BROCHARD S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 7, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 104.225.

—
Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013154175/9.

(130188724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Gordoninvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 127.745.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 15 octobre 2013 que:

- A été élue au poste de Commissaire en remplacement de MONTBRUN RÉVISION S.à r.l.:

* Gestman S.A., immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B 37378 avec siège social au 23, rue Aldringen
- L-1118 Luxembourg.

- Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2018.

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2013154156/15.

(130188552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Goldman & Company S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 98.435.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013154155/10.

(130188545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Gordoninvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 127.745.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013154157/10.

(130188553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Goldman & Company S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 98.435.

RECTIFICATIF

Le bilan rectificatif 31.12.2011 (rectificatif du dépôt du bilan 2011 déposé le 28.11.2012 no L120204990) a été déposé
au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013154154/12.

(130188505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Get Real Estate International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 160.686.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GET REAL ESTATE INTERNATIONAL S.A.

Référence de publication: 2013154153/10.

(130188874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Gamon Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 68.366.

Der Domizilvertrag mit der Gesellschaft Gamon Holding S.A., RC Luxembourg B 68366, bezüglich des Gesellschafts-
sitzes 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg wurde mit sofortiger Wirkung gekündigt.

Luxemburg, den 29.10.2013.

FIDES INTER-CONSULT S.A.

Georges Majerus / Christelle Ferry

Director / Managing Director

Référence de publication: 2013154148/12.

(130188613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

**Optimum Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Optimum Investment S.A.).**

Capital social: USD 31.000,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 179.300.

In the year two thousand and thirteen, on the thirtieth of August.

Before the undersigned, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

ENTERPRISE EMERGING MARKETS FUND B.V., an open-ended investment fund, incorporated and existing in accordance with the laws of Curacao, with registered office address at Pareraweg 45, P.O. Box 4914, Curacao, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given on 30 August 2013.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of "Optimum Investment S.A.", a société anonyme, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 11/13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Me Joseph Elvinger, notary, dated 31 July 2013, whose articles of incorporation (the "Articles" as they will be amended further to the resolutions below) have not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Company"). The Articles of the Company have never been amended since its incorporation.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to change the corporate form of the Company to a "société à responsabilité limitée" with immediate effect and without discontinuity of the legal personality of the Company.

Second resolution

The sole shareholder decides to change the name of the Company to "Optimum Investment S.à r.l."

Third resolution

The sole shareholder decides to change the currency of the share capital of the Company from EUR to USD with immediate effect using the EUR/USD exchange rate of 1 EUR = 1.32383 USD.

Fourth resolution

The sole shareholder decides to set the nominal value of the existing shares to one US Dollar (USD 1.-) and the amount of the share capital to twenty-one thousand five hundred US Dollars (USD 21,500.-) by the cancellation of nine thousand five hundred (9,500) shares, without repayment to the sole shareholder but allocation of the entire amount of nineteen thousand five hundred thirty-eight US Dollars seventy Cents (USD 19,538.70.-), being the amount in excess resulting from the conversion of the currency of the share capital from EUR to USD and fixation of the share capital to twenty-one thousand five hundred US Dollars (USD 21,500.-), to the share premium account of the Company. Consequently, the share capital of the Company henceforth amounts to twenty-one thousand five hundred US Dollars (USD 21,500.-) represented by twenty-one thousand five hundred (21,500) shares with a nominal value of one US Dollars (USD 1.-) each.

Fifth resolution

The sole shareholder decides to create the following new classes of shares in the share capital of the Company, with such rights and obligations as set forth in the Articles:

- new class "A" shares having a nominal value of one US Dollars (USD 1.-) each (the "Class A Shares");
- new class "B" shares having a nominal value of one US Dollars (USD 1.-) each (the "Class B Shares");
- new class "C" shares having a nominal value of one US Dollars (USD 1.-) each (the "Class C Shares");
- new class "D" shares having a nominal value of one US Dollars (USD 1.-) each (the "Class D Shares");
- new class "E" shares having a nominal value of one US Dollars (USD 1.-) each (the "Class E Shares");
- new class "F" shares having a nominal value of one US Dollars (USD 1.-) each (the "Class F Shares");
- new class "G" shares having a nominal value of one US Dollars (USD 1.-) each (the "Class G Shares");
- new class "H" shares having a nominal value of one US Dollars (USD 1.-) each (the "Class H Shares");
- new class "I" shares having a nominal value of one US Dollars (USD 1.-) each (the "Class I Shares"); and
- new class "J" shares having a nominal value of one US Dollars (USD 1.-) each (the "Class J Shares").

Sixth resolution

The sole shareholder decides to convert all the existing shares it holds in the share capital of the Company, having a nominal value of one US Dollars (USD 1.-) each into (i) twelve thousand five hundred (12,500) Class A Shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each, (ii) one thousand (1,000) Class B Shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each, (iii) one thousand (1,000) Class C Shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each, (iv) one thousand (1,000) Class D Shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each, (v) one thousand (1,000) Class E Shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each, (vi) one thousand (1,000) Class F Shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each, (vii) one thousand (1,000) Class G Shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each, (viii) one thousand (1,000) Class H Shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each, (ix) one thousand (1,000) Class I Shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each and (x) one thousand (1,000) Class J Shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each.

Seventh resolution

The sole shareholder decides to amend the current object clause of the Company contained in article 2 of the Articles which shall henceforth read as follows:

“The objects of the Company are:

- to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is, from time to time, directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, participations, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person or entity whatsoever and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;
- to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;
- to invest and deal with the Company’s money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;
- to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including, without limitation, by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company’s property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;
- to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including, without limitation, any employees of the Company;
- to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including, without limitation, the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including, without limitation, any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company’s undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this article “guarantee” includes, without limitation, any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including, without limitation, by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;
- to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;
- to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertakings of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including, without limitation, for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;
- to do all or any of the things provided in any paragraph of this article (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;
- to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company’s objects, or the exercise of all or any of its powers.”

Eight resolution

The sole shareholder decides to increase the issued share capital of the Company by an amount of nine US Dollars (USD 9.-) so as to bring it from its current amount of twenty-one thousand five hundred US Dollars (USD 21,500.-) represented by twenty-one thousand five hundred (21,500) shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each, to twenty-one thousand five hundred nine US Dollar (USD 21,509.-) represented by twenty-one thousand five hundred nine (21,509) shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each, by creating and issuing one (1) new Class B Share with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) (the “New Class B Share”), one (1) new Class C Share with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) (the “New Class C Share”), one (1) new Class D Share with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) (the “New Class D Share”), one (1) new Class E Share with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) (the “New Class E Share”), one (1) new Class F Share with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) (the “New Class F Share”), one (1) new Class G Share with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) (the “New Class G Share”), one (1) new Class H Share with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) (the “New Class H Share”), one (1) new Class I Share with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) (the “New Class I Shares”) and one (1) new Class J Share with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) (the “New Class J Shares”); (the “New Class J Share”, being together with the New Class B Share, the New Class C Share, the New Class D Share, the New Class E Share, the New Class F Share, the New Class G Share, the New Class H Share and the New Class I Share, the “New Shares”), each of such New Shares having such rights and obligations as set forth in the Articles and being issued with a total share premium of forty-nine million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-one US Dollars (USD 49,999,991.-).

The New Shares are then subscribed by ENTERPRISE EMERGING MARKETS FUND B.V., being the sole existing shareholder of the Company as follows:

- one (1) New Class B Share fully paid up with a global share premium of five million five hundred fifty-five thousand five hundred fifty-four US Dollars (USD 5,555,554.-),
- one (1) New Class C Share fully paid up with a global share premium of five million five hundred fifty-five thousand five hundred fifty-four US Dollars (USD 5,555,554.-),
- one (1) New Class D Share fully paid up with a global share premium of five million five hundred fifty-five thousand five hundred fifty-four US Dollars (USD 5,555,554.-),
- one (1) New Class E Share fully paid up with a global share premium of five million five hundred fifty-five thousand five hundred fifty-four US Dollars (USD 5,555,554.-),
- one (1) New Class F Share fully paid up with a global share premium of five million five hundred fifty-five thousand five hundred fifty-four US Dollars (USD 5,555,554.-),
- one (1) New Class G Share fully paid up with a global share premium of five million five hundred fifty-five thousand five hundred fifty-four US Dollars (USD 5,555,554.-),
- one (1) New Class H Share fully paid up with a global share premium of five million five hundred fifty-five thousand five hundred fifty-four US Dollars (USD 5,555,554.-),
- one (1) New Class I Share fully paid up with a global share premium of five million five hundred fifty-five thousand five hundred fifty-four US Dollars (USD 5,555,554.-),
- one (1) New Class J Share fully paid up with a global share premium of five million five hundred fifty-five thousand five hundred fifty-nine US Dollars (USD 5,555,559.-),

Such New Shares are hereby being paid up by a contribution in kind consisting in an unquestionable receivable that ENTERPRISE EMERGING MARKETS FUND B.V. has toward the Company in an amount of fifty million US Dollars (USD 50,000,000.-) (the “Contribution”). The global contribution of fifty million US Dollars (USD 50,000,000.-) is allocated as follows: nine US Dollar (USD 9.-) are allocated to the share capital of the Company and forty-nine million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-one US Dollars (USD 49,999,991.-) are allocated to the share premium account of the Company.

Valuation of the Contribution in Kind

The value of the Contribution has been calculated and evaluated at fifty million US Dollars (USD 50,000,000.-) on the basis of a valuation report from the management of the Company dated 30 August 2013.

Declaration

ENTERPRISE EMERGING MARKETS FUND B.V. hereby declares that:

- it has the power to contribute the Contribution to the Company;
- there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that any part of the Contribution be assigned to it; and
- the Contribution is hereby contributed and assigned to the Company.

Ninth resolution

As a consequence of the above resolutions, the sole shareholder decides to fully restate the Articles of the Company in order to reflect the above decisions and to include specific provisions regarding the repurchase of shares in the Company and the rights attached to such shares, which shall henceforth read as follows:

Chapter I. - Form, Name, Registered Office, Object, Duration

Art. 1. Form - Corporate Name.

1. There is formed a private limited liability company under the name “Optimum Investment S.a r.l.” which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the “Company”), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended (hereafter the “Law”), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the “Articles”).

Art. 2. Registered Office.

2.1 The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager (as defined below) or, in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company (as defined below) is authorised to transfer the registered office of the Company within the city of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company’s nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 3. Object.

3.1 The objects of the Company are:

3.1.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is, from time to time, directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, participations, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person or entity whatsoever and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.1.2. to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.1.3. to invest and deal with the Company’s money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.1.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including, without limitation, by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company’s property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.1.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including, without limitation, any employees of the Company;

3.1.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including, without limitation, the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including, without limitation, any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company’s undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this article 3.1.6 “guarantee” includes, without limitation, any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including, without limitation, by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.1.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.1.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertakings of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including, without limitation, for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.1.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, subcontractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.1.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers.

Art. 4. Duration.

4. The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II. - Capital, Shares

Art. 5. Share Capital.

5.1 The issued share capital of the Company is set at twenty-one thousand five hundred nine US Dollar (USD 21,509.-) represented by:

- a. Twelve thousand five hundred (12,500) class "A" shares (the "Class A Shares");
 - b. One thousand one (1,001) class "B" shares (the "Class B Shares");
 - c. One thousand one (1,001) class "C" shares (the "Class C Shares");
 - d. One thousand one (1,001) class "D" shares (the "Class D Shares");
 - e. One thousand one (1,001) class "E" shares (the "Class E Shares");
 - f. One thousand one (1,001) class "F" shares (the "Class F Shares");
 - g. One thousand one (1,001) class "G" shares (the "Class G Shares");
 - h. One thousand one (1,001) class "H" shares (the "Class H Shares");
 - i. One thousand one (1,001) class "I" shares (the "Class I Shares"); and
 - j. One thousand one (1,001) class "J" shares (the "Class J Shares");
- with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each.

Without prejudice to other designations used in the Articles, the Class A to J Shares are together referred to as the "Classes of Shares" and each a "Class of Shares"; and the shares of any Class of Shares are together referred to as the "Shares" and each a "Share".

The holders of Shares are hereinafter referred to as the "Shareholders" and each a "Shareholder".

The features of the Shares are outlined in the present Articles.

5.2 In addition to the share capital, the Company may have free share premium or other reserve accounts, into which any premium paid on any Share or Class of Shares or reserve allocated to any Share or Class of Shares is transferred and the balance on which each corresponding holder(s) has exclusive entitlement to, it being understood that any amount of share premium paid in relation to the issue of any Share or Class of Shares or any amount of reserve allocated to any Share or Class of Shares, shall be reserved and repaid to the holder of such Share or Class of Shares, in case of a decision to repay or otherwise proceed with the reimbursement of such share premium or reserve.

5.3 The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own Shares by decisions of the Board of Managers subject to the availability of funds determined by the Board of Managers on the basis of relevant Interim Accounts.

5.5 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase by the Company and subsequent cancellation of all the Shares in issue in such Class(es) of Shares. In the case of repurchases and cancellations of Classes of Shares, such repurchase and cancellations of Classes of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J). For the avoidance of doubt, no Class A Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class B Shares are outstanding; no Class B Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class C Shares are outstanding; no Class C Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class D Shares are outstanding; no Class D Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class E Shares are outstanding; no Class E Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class F Shares are outstanding; no Class F Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class G Shares are outstanding; no Class G Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class H Shares are outstanding; no Class H Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class I Shares are outstanding; no Class I Shares may be repurchased if at the time of the repurchase any Class J Shares are outstanding.

5.6 In the event of a repurchase of a Class of Shares (in the order provided for in this article 5) for the purpose of a share capital reduction, such Class of Shares shall give right to the holders thereof pro rata to their holding in such Class of Shares to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the Board of Managers or the Sole Manager) and the holders of the repurchased Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class of Shares held by them.

5.7 Upon the repurchase of the Shares of the relevant Class of Shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

5.8 The Shares so repurchased shall be immediately cancelled in accordance with the requirement of the Law.

Art. 6. Shares indivisibility.

6. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of Shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III. - Management

Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the Shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers ("conseil de gerance") (hereafter the "Board of Managers").

8.2 In case of plurality of managers, the Shareholder(s) may decide to qualify the appointed managers as class A managers (the "Class A Managers") or class B managers (the "Class B Managers").

8.3 The managers need not to be Shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the Shareholder(s).

Art. 9. Powers of the Sole Manager or of the Board of Managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

Art. 10. Representation of the Company.

10.1 Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers.

10.2 However, if the Shareholder(s) have qualified the managers as Class A Managers or Class B Managers, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one Class A Manager and one Class B Manager, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Board of Managers.

Art. 11. Delegation and Agent of the Sole Manager or of the Board of Managers.

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 12. Meeting of the Board of Managers.

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers may appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another manager as his proxy. A manager may also appoint another manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented, provided that in the event that the managers have been qualified as Class A Managers or Class B Managers,

such quorum shall only be met if at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager are present. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority of the votes of the managers present or represented at such meeting.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting.

12.8 Extracts shall be certified by any manager or by any person nominated by any manager or during a meeting of the Board of Managers.

Art. 13. Management Fees and Expenses.

13.1 Subject to approval by the Shareholder(s), the manager(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the manager(s) in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

Art. 14. Managers' Liability - Indemnification.

14.1 No manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

14.2 Manager(s) are only liable for the performance of their duties.

14.3 To the full extent permitted by law, the Company shall indemnify any member of the Board of Managers, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been manager(s), officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a Shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles may be entitled.

Chapter IV. - General Meeting of Shareholders

Art. 15. Powers of the General Meeting of Shareholder(s) - Votes.

15.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

15.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

15.3 If all the Shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

15.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

15.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

15.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

15.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law.

Chapter V. - Business Year

Art. 16. Business Year.

16.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

16.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

16.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. Distribution Right of Shares.

17.1. Each year, from the net annual profits determined in accordance with the applicable legal provisions and accounting principles, five per cent shall be deducted and allocated to the legal reserve. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve reaches one tenth of the Company's share capital.

17.2. To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by Law and by these Articles, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed. The decision whether to distribute the Available Amount and the determination of the amount of such a distribution will be taken by a majority vote of the Shareholders and in accordance with the following provisions:

a) First, the holders of Class A Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.25% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class B Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.30% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class C Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.35% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class D Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.40% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class E Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.45% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class F Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.50% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class G Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.55% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class H Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.60% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class I Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.65% of the nominal value of the Shares issued by the Company.

For the avoidance of doubt, the payments to be made under (a) are to be made on a pari passu basis between the holders of the Class of Shares.

b) After the distribution set out under a) above, all remaining income available for further distribution (the "Excess") in the Company, if any, shall be paid to the holders of Class J Shares (or if the Class J Shares has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of the Class I Shares; or if the Class I Shares has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of the Class H Shares; or the Class H Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of the Class G Shares; or if the Class G Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class F Shares; or if the Class F Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class E Shares; or if the Class E Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class D Shares; or if the Class D Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class C Shares; or if the Class C Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class B Shares; or if the Class B Share has been cancelled and does not exist anymore, to the holder of Class A Shares).

For the avoidance of doubt, the payments to be made under (b) are to be made on a pari passu basis between the holders of the Class of Shares.

For the avoidance of doubt, the mere existence of an Available Amount does not establish a claim of the Shareholders on its distribution given that, in accordance with the above mentioned provisions, any such distribution (and the determination of the amount thereof) are subject to prior Shareholders approval.

17.3 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits, share premium and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholder(s).

Chapter VI. - Liquidation

Art. 18. Dissolution and Liquidation.

18.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

18.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

18.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. - Applicable Law

Art. 19. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Art. 20. Definition.

Available Amount	Means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by (i) any freely distributable share premium and other freely distributable reserves amounts as freely determined by the Sole Manager/ the Board of Managers and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled, to the extent this amount constitute an available reserve, but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that: $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ Whereby: AA = Available Amount NP = net profits (including carried forward profits) P = any freely distributable share premium and other freely distributable reserves CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled L = losses (including carried forward losses) LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of Law or of the Articles.
Cancellation Value Per Share	Shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.
Total Cancellation Amount	Shall be an amount determined by the Board of Managers and approved by the Shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes J, I, H, G, F, E, D, C, B and A shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant Class of Shares unless otherwise resolved by the Shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.
Interim Accounts	Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.
Interim Account Date	Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.

Tenth resolution

The sole shareholder decides to dismiss European Trust Services (Luxembourg) S.à.r.l. as auditor of the Company and with immediate effect. Discharge is hereby granted to European Trust Services (Luxembourg) S.à.r.l. for its mandate as auditor of the Company to date.

Eleventh resolution

The sole shareholder decides to re-appoint the current board members of the Company as managers (“gérant”) with immediate effect, for an unlimited duration, and for the avoidance of doubt, without creation of class of managers:

- Mr. Matthijs BOGERS, born on 24 November 1966 in Amsterdam, Netherlands, having his professional address at 11/13, Boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg,
- Ms. Mombaya KIMBULU, born on 9 August 1973 in Kinshasa, Congo, having her professional address at 11/13, Boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg, and
- Mr. Stéphane HEPINEUZE, born on 18 July 1977 in Dieppe, France, having his professional address at 11/13, Boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg.

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to seven thousand euro (EUR 7.000,-).

Whereof, the present deed is drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le trente août.

Par-devant le soussigné, Maître Francis Kessler, notaire résidant à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

ENTERPRISE EMERGING MARKETS FUND B.V., un fond d'investissement, constitué et existant sous les lois de Curaçao, ayant son siège statutaire à Pareraweg 45, P.O. Box 4914, Curaçao, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, résidant professionnellement à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration, donnée le 30 août 2013.

Ladite procuration, signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera attachée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de «Optimum Investment S.A.», une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 11/13, Boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg, constituée en vertu d'un acte du notaire Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 juillet 2013, et dont les statuts (les «Statuts» tels qu'ils seront modifiés suite aux présentes résolutions) n'ont pas encore été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la «Société»). Les Statuts de la Société n'ont jamais été modifiés depuis sa constitution.

La partie comparante représentant l'intégralité du capital social requiert le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de changer la forme de la Société en une société à responsabilité limitée avec effet immédiat et sans discontinuité de la personnalité juridique de la Société.

Seconde résolution

L'associé unique décide de changer le nom de la Société à «Optimum Investment S.à r.l.».

Troisième résolution

L'associé unique décide de changer la devise du capital social de la Société d'EURO à USD avec effet immédiat et en utilisant le taux de change EUR/USD de 1 EUR = 1,32383 USD.

Quatrième résolution

L'associé unique décide de fixer la valeur nominale des parts sociales existantes à un Dollar US (USD 1,-) et la montant du capital social de la Société à vingt et un mille cinq cents Dollars US (USD 21,500,-) par l'annulation de neuf mille cinq cents (9.500) parts sociales, sans remboursement à l'associé unique mais allocation de l'ensemble du montant excédentaire de dix-neuf mille cinq cent trente-huit Dollars US soixante-dix Cents (USD 19,538.70,-), étant le montant excédentaire résultant du changement de devise du capital social de la Société d'EUR en USD, au compte prime d'émission de la Société. En conséquence, le capital social de la Société s'élève désormais à un montant de vingt-et-un mille cinq cents Dollars US (USD 21.500,-) représenté par vingt et un mille cinq cents (21.500) parts sociales ayant une valeur nominale de un Dollar US (USD 1,-).

Cinquième résolution

L'associé unique décide de créer les catégories de parts sociales suivantes dans le capital social de la Société, avec les droits et obligations tels que décrits dans les Statuts:

- des nouvelles parts sociales de catégorie «A» ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie A»);
- des nouvelles parts sociales de catégorie «B» ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie B»);
- des nouvelles parts sociales de catégorie «C» ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie C»);
- des nouvelles parts sociales de catégorie «D» ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie D»);
- des nouvelles parts sociales de catégorie «E» ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie E»);
- des nouvelles parts sociales de catégorie «F» ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie F»);
- des nouvelles parts sociales de catégorie «G» ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie G»);
- des nouvelles parts sociales de catégorie «H» ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie H»);
- des nouvelles parts sociales de catégorie «I» ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie I»); et

- des nouvelles parts sociales de catégorie «J» ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie J»).

Sixième résolution

L'associé unique décide de convertir toutes les parts sociales existantes qu'il détient dans le capital social de la Société, ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) chacune en (i) douze mille cinq cents (12.500,-) Parts Sociales de Catégorie A ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) chacune, en (ii) mille (1.000) Parts Sociales de Catégorie B ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) chacune, en (iii) mille (1.000) Parts Sociales de Catégorie C ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) chacune, en (iv) mille (1.000) Parts Sociales de Catégorie D ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) chacune, en (v) mille (1.000) Parts Sociales de Catégorie E ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) chacune; en (vi) mille (1.000) Parts Sociales de Catégorie F ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) chacune; en (vii) mille (1.000) Parts Sociales de Catégorie G ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) chacune; en (viii) mille (1.000) Parts Sociales de Catégorie H ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) chacune; en (ix) mille (1.000) Parts Sociales de Catégorie I ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) chacune et en (x) mille (1.000) Parts Sociales de Catégorie J ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) chacune.

Septième résolution

L'associé unique décide de modifier la clause d'objet social actuelle de la Société contenue à l'article 2 des Statuts, afin qu'elle soit rédigée ainsi:

«Les objets sociaux de la Société sont les suivants:

- d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

- d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et / ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

- d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

- de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la loi luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

- d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;

- de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté, y compris, sans limitation, une garantie et une sûreté en vue de l'exécution des obligations et du paiement de sommes d'argent (y compris en capital, de la somme principale, des primes, des dividendes, des intérêts, des commissions, des charges, des remises et tout coût ou dépense relatif à des actions ou des titres) par toute personne y compris, sans limitation, toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est à cet instant un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou est associé à la Société dans certaines activités ou partenariat, sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie (quelle soit directe ou indirecte) et que ce soit par engagement personnel ou gage, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs ou du capital non encore émis (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article, une «garantie» comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation (y compris, sans limitation, en avançant de l'argent, en acquérant ou en souscrivant à des parts ou tout autre titre et par l'acquisition de biens ou services), d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

- d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

- de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer,

développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en gage, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

- d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet article (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de co-contractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une autre personne ou d'autres personnes;

- d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Conseil de Gérance estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs.»

Huitième résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant de neuf US Dollars (USD 9.-), afin de le porter de son montant actuel de vingt-et-un mille cinq cents US Dollars (USD 21.500,-) à vingt-et-un mille cinq cents neuf US Dollars (USD 21.509,-) par la création et l'émission de:

- une (1) nouvelle Part Sociale de Catégorie B ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) (la «Nouvelle Part Sociale de Catégorie B»),

- une (1) nouvelle Part Sociale de Catégorie C ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) (la «Nouvelle Part Sociale de Catégorie C»),

- une (1) nouvelle Part Sociale de Catégorie D ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) (la «Nouvelle Part Sociale de Catégorie D»),

- une (1) nouvelle Part Sociale de Catégorie E ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) (la «Nouvelle Part Sociale de Catégorie E»),

- une (1) nouvelle Part Sociale de Catégorie F ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) (la «Nouvelle Part Sociale de Catégorie F»),

- une (1) nouvelle Part Sociale de Catégorie G ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) (la «Nouvelle Part Sociale de Catégorie G»),

- une (1) nouvelle Part Sociale de Catégorie H ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) (la «Nouvelle Part Sociale de Catégorie H»),

- une (1) nouvelle Part Sociale de Catégorie I ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) (la «Nouvelle Part Sociale de Catégorie I»),

- une (1) nouvelle Part Sociale de Catégorie J ayant une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) (la «Nouvelle Part Sociale de Catégorie J»),

(la «Nouvelle Part Sociale de Catégorie J», celle-ci étant collectivement définie ci-après avec la Nouvelle Part Sociale de Catégorie B, la Nouvelle Part Sociale de Catégorie C, la Nouvelle Part Sociale de Catégorie D, la Nouvelle Part Sociale de Catégorie E, la Nouvelle Part Sociale Sociales de Catégorie F, la Nouvelle Part Sociale de Catégorie G, la Nouvelle Part Sociale de Catégorie H, et la Nouvelle Part Sociale de Catégorie I, comme les «Nouvelles Parts Sociales»), chacune de ces Nouvelles Parts Sociales ayant les droits et obligations tels que décrits dans les Statuts, et étant émises avec une prime d'émission totale de quarante-neuf million neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-onze US Dollars (USD 49.999.991,-).

Les Nouvelles Parts Sociales sont souscrites par ENTERPRISE EMERGING MARKETS FUND B.V., le seul associé existant de la Société, comme suit:

- la Nouvelle Part Sociale de Catégorie B, est entièrement libérée avec une prime d'émission totale de cinq million cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-quatre US Dollars (USD 5.555.554,-),

- la Nouvelle Part Sociale de Catégorie C, est entièrement libérée avec une prime d'émission totale de cinq million cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-quatre US Dollars (USD 5.555.554,-),

- la Nouvelle Part Sociale de Catégorie D, est entièrement libérée avec une prime d'émission totale de cinq million cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-quatre US Dollars (USD 5.555.554,-),

- la Nouvelle Part Sociale de Catégorie E, est entièrement libérée avec une prime d'émission totale de cinq million cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-quatre US Dollars (USD 5.555.554,-),

- la Nouvelle Part Sociale de Catégorie F, est entièrement libérée avec une prime d'émission totale de cinq million cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-quatre US Dollars (USD 5.555.554,-),

- la Nouvelle Part Sociale de Catégorie G, est entièrement libérée avec une prime d'émission totale de cinq million cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-quatre US Dollars (USD 5.555.554,-),

- la Nouvelle Part Sociale de Catégorie H, est entièrement libérée avec une prime d'émission totale de cinq million cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-quatre US Dollars (USD 5.555.554,-),

- la Nouvelle Part Sociale de Catégorie I, est entièrement libérée avec une prime d'émission totale de cinq million cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-quatre US Dollars (USD 5.555.554,-),

- la Nouvelle Part Sociale de Catégorie J, est entièrement libérée avec une prime d'émission totale de cinq million cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-neuf US Dollars (USD 5.555.559,-),

De telles Nouvelles Parts Sociales seront payées par voie d'apport nature consistant en une créance liquide et exigible que ENTERPRISE EMERGING MARKETS FUND B.V., détient sur la Société pour un montant de cinquante millions de Dollars US (USD 50.000.000,-) (la «Contribution»).

La contribution globale de cinquante millions de Dollars US (USD 50.000.000,-) est allouée comme suit: neuf US Dollars (9,-) sont alloués au capital social de la Société et quarante-neuf million neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-onze US Dollars (USD 49.999.991,-) sont alloués aux comptes de prime d'émission de la Société.

Documents attestant de l'évaluation de la Contribution en nature

La valeur de la Contribution a été calculée et évaluée à cinquante millions de Dollars US (USD 50.000.000,-) sur base d'un rapport d'évaluation du management de la Société en date du 30 août 2013 certifiant l'évaluation de la Contribution.

Mise en œuvre effective des apports

L'associé unique, ENTERPRISE EMERGING MARKETS FUND B.V., ici représenté comme indiqué ci-dessus, déclare par la présente que:

- il a le pouvoir de contribuer la Contribution à la Société;
- il n'existe aucun autre droit de préemption, ni tout autre droit en vertu de laquelle une personne quelle qu'elle soit pourrait demander que la Contribution lui soit transférée; et
- l'apport de la Contribution à la Société sera effectif à partir de ce jour.

Neuvième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'associé unique décide de refondre entièrement les Statuts afin de refléter les décisions ci-dessus et d'ajouter des dispositions spécifiques concernant le rachat des parts sociales de la Société et les droits et obligations attachés à ces parts sociales, de telle sorte que les Statuts seront rédigés comme suit:

Titre I^{er} . - Forme, Nom, Siège Social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme - Dénomination.

1. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Optimum Investment S.à r.l.» qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. Siège Social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique (comme définit ci-dessous) ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société (comme définit ci-dessous) est autorisé à transférer le siège de la Société dans la ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. Objet.

3.1 Les objet sociaux de la Société sont les suivants:

3.1.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.1.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et / ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.1.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.1.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la loi luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.1.5 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;

3.1.6 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté, y compris, sans limitation, une garantie et une sûreté en vue de l'exécution des obligations et du paiement de sommes d'argent (y compris en capital, de la somme principale, des primes, des dividendes, des intérêts, des commissions, des charges, des remises et tout coût ou dépense relatif à des actions ou des titres) par toute personne y compris, sans limitation, toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est à cet instant un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou est associé à la Société dans certaines activités ou partenariat, sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie (quelle soit directe ou indirecte) et que ce soit par engagement personnel ou gage, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs ou du capital non encore émis (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article 3.1.6, une «garantie» comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation (y compris, sans limitation, en avançant de l'argent, en acquérant ou en souscrivant à des parts ou tout autre titre et par l'acquisition de biens ou services), d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.1.7 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.1.8 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en gage, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.1.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de co-contractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une autre personne ou d'autres personnes;

3.1.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Conseil de Gérance estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs.

Art. 4. Durée.

4. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, Parts

Art. 5. Capital Social.

5.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à vingt et un mille cinq cent neuf Dollars US (USD 21.509) représenté par:

- a. douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie A (les «Parts Sociales de Catégorie A»);
- b. mille une (1.001) parts sociales de catégorie B (les «Parts Sociales de Catégorie B»);
- c. mille une (1.001) parts sociales de catégorie C (les «Parts Sociales de Catégorie C»);
- d. mille une (1.001) parts sociales de catégorie D (les «Parts Sociales de Catégorie D»);
- e. mille une (1.001) parts sociales de catégorie E (les «Parts Sociales de Catégorie E»);
- f. mille une (1.001) parts sociales de catégorie F (les «Parts Sociales de Catégorie F»);
- g. mille une (1.001) parts sociales de catégorie G (les «Parts Sociales de Catégorie G»);
- h. mille une (1.001) parts sociales de catégorie H (les «Parts Sociales de Catégorie H»);
- i. mille une (1.001) parts sociales de catégorie I (les «Parts Sociales de Catégorie I»); et j. mille une (1.001) parts sociales de catégorie J (les «Parts Sociales de Catégorie J»); avec une valeur nominale d'un Dollars US (USD 1,-) chacune.

Sans préjudice d'autres désignations utilisées dans les Statuts, les Parts Sociales de Catégorie A à J seront définies ci-après comme les «Catégories de Parts Sociales» et individuellement une «Catégorie de Parts Sociales»; et ensemble, toutes les parts sociales des Catégories de Parts Sociales seront définies comme les «Parts Sociales» et individuellement

une «Part Sociale». Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les «Associés» et individuellement un «Associé».

Les caractéristiques des Parts Sociales sont résumées dans ces Statuts.

5.2 En supplément du capital social, la Société pourra avoir des comptes de prime d'émission ou tous autres comptes de réserve, sur lesquels toute prime versée en rapport avec toute Part Sociale ou Catégorie de Part Sociale ou toute réserve allouée à toute Part Sociale ou Catégorie de Part Sociale est transférée et sur le solde desquels le(s) Associé(s) correspondant(s) ont des droits exclusifs, étant entendu que tout montant de prime d'émission versée en rapport avec l'émission de toute Part Sociale ou Catégorie de Part Sociale ou tout montant de réserve alloué à toute Part Sociale ou Catégorie de Part Sociale sera réservé et remboursé au détenteur de ladite Part Sociale ou ladite Catégorie de Part Sociale, en cas de décision de remboursement ou autre procédé de remboursement de ladite prime d'émission ou réserve.

5.3 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des Associés adoptée selon la manière requise pour la modification des présents Statuts.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres Parts Sociales par décisions du Conseil de Gérance sous réserve de la disponibilité des fonds déterminée par le Conseil de Gérance sur la base des Comptes Intérimaires pertinents.

5.5 Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de Catégories de Parts Sociales en ce compris l'annulation d'une ou plusieurs Catégories de Parts Sociales entière(s) par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises dans de telle(s) Catégorie(s) de Parts Sociales. Dans le cas de rachats et d'annulations de Catégorie de Parts Sociales, de tels annulations et rachats de Catégorie de Parts Sociales devront être réalisés dans l'ordre alphabétique inversé (commençant par la Catégorie J). Pour éviter tout doute, aucune Part Sociale de Catégorie A ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie B en cours; aucune Part Sociale de Catégorie B ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie C en cours; aucune Part Sociale de Catégorie C ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie D en cours; aucune Part Sociale de Catégorie D ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie E en cours; aucune Part Sociale de Catégorie E ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie F en cours; aucune Part Sociale de Catégorie F ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie G en cours; aucune Part Sociale de Catégorie G ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie H en cours; aucune Part Sociale de Catégorie H ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie I en cours; aucune Part Sociale de Catégorie I ne peut être rachetée si la Société a, au moment du rachat, des Parts Sociales de Catégorie J en cours.

5.6 Dans les cas d'un rachat d'une Catégorie de Parts Sociales (dans l'ordre prévu dans le présent article 5) en vue de procéder à une réduction du capital social de la Société, les détenteurs d'une telle Catégorie de Parts Sociales ont droit au Montant Disponible au prorata de leur participation dans cette Catégorie de Parts Sociales (avec la limite cependant du Montant d'Annulation Total tel que déterminé par le Conseil de Gérance ou le Gérant Unique) et les détenteurs de Parts Sociales de la Catégorie de Parts Sociales rachetée recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale pour chaque Part Sociale de la Catégorie de Part Sociale appropriée détenue par eux.

5.7 La Valeur d'Annulation par Part Sociale sera due et exigible par la Société dès le rachat des Parts Sociales de la Catégorie de Parts Sociales appropriées.

5.8 Les Parts Sociales rachetées devront être immédiatement annulées en accord avec les exigences fixées par la Loi.

Art. 6. Indivisibilité des Parts Sociales.

6. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 7. Transfert des Parts Sociales.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre III. - Gérance

Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des Associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le «Gérant Unique». En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

8.2 En cas de pluralité de gérants, les Associés pourront désigner les gérants nommés comme gérants de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») ou gérants de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B»).

8.3 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

Art. 9. Pouvoirs du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

Art. 10. Représentation de la Société.

10.1 Vis-à-vis des tiers, la Société sera, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance.

10.2 Toutefois, si les Associés ont désigné les gérants comme Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil de Gérance.

Art. 11. Délégation et Agent du Gérant Unique et du Conseil de Gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance déterminera les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 12. Réunion du Conseil de Gérance.

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout gérant. Le Conseil de Gérance pourra nommer un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un gérant pourra également nommer par téléphone un autre gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée et, dans l'hypothèse où les gérants sont désignés en tant que Gérant de Catégorie A et Gérant de Catégorie B, le quorum ne sera satisfait que si au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B sont présents. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple des présents ou représentés.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signés par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les gérants présents ou représentés aux réunions.

12.8 Des extraits seront certifiés par un gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Art. 13. Rémunération et Dépenses.

13.1 Sous réserve de l'approbation des Associés, les gérants peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

Art. 14. Responsabilité des Gérants - Indemnisation.

14.1 Les gérants n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

14.2 Les gérants sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

14.3 Dans la mesure de ce qui est permis par la loi, la Société indemniserà tout membre du Conseil de Gérance, fondé de pouvoir ou employé de la Société et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur

auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de gérant(s), de fondé de pouvoir ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

Titre IV. - Assemblée Générale des Associés

Art. 15. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Associés - Votes.

15.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

15.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de Parts Sociales détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de Parts Sociales détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

15.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans convocation préalable.

15.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

15.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote par écrit.

15.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

15.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requière l'unanimité.

Titre V. - Exercice Social

Art. 16. Exercice Social.

16.1 L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

16.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

16.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Droit de Distribution des Parts Sociales.

17.1 Chaque année, sur les profits annuels nets déterminés conformément aux dispositions légales et principes comptables applicables, cinq pour cent (5%) seront déduits et placés sur un compte de réserve légale. Cette déduction cesse d'être obligatoire quand une telle réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

17.2 Dans la mesure où des fonds sont disponibles au niveau de la Société pour la distribution et dans la mesure permise par la Loi et par ces Statuts, le Conseil de Gérance proposera que l'argent disponible soit distribué. La décision de distribuer le Montant Disponible et la détermination du montant d'une telle distribution sera prise par un vote majoritaire des associés et conformément aux dispositions suivantes:

a. Premièrement, les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A auront le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,25% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,30% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie C auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,35% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie D auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,40% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie E auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,45% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie F auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,50% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie G auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,55% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie H auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,60% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie I auront le droit de recevoir, pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,65% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société.

Afin d'éviter tout doute, les paiements à réaliser sous (a) doivent se faire sur une base pari passu entre tous les détenteurs de Catégories de Parts Sociales.

b. Après la distribution définie en (a) ci-dessus, tout Montant Disponible pour distribution (l'«Excédent») dans la Société, s'il y en a, sera payé aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie J (ou si les Parts Sociales de Catégorie J ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie I; ou si les Parts Sociales de Catégorie I ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie H; ou si les Parts Sociales de Catégorie H ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie G; ou si les Parts Sociales de Catégorie G ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie F; ou si les Parts Sociales de Catégorie F ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie E; ou si les Parts Sociales de Catégorie E ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie D; ou si les Parts Sociales de Catégorie D ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie C; ou si les Parts Sociales de Catégorie C ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B; ou si les Parts Sociales de Catégorie B ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A).

Afin d'éviter tout doute, les paiements à réaliser sous (b) doivent se faire sur une base pari passu entre les détenteurs de Catégories de Parts Sociales.

Afin d'éviter tout doute, la simple existence d'un Montant Disponible n'établit pas l'existence d'un droit pour les Associés à sa distribution étant donné que, en conformité avec les dispositions mentionnées ci-dessus, une telle distribution (et la détermination de son montant) est sujette à l'approbation préalable des Associés.

17.3 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant Unique ou, en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation des comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés, de la prime d'émission et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à une réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'Associé(s).

Titre VI. - Liquidation

Art. 18. Dissolution et Liquidation.

18.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

18.2 La liquidation de la Société sera décidée par une assemblée générale des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

18.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII. - Loi Applicable

Art. 19. Loi Applicable.

19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Art. 20. Définitions.

Comptes Intérimaires	signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires appropriée.
Date des Comptes Intérimaires	signifie la date pas avant huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la Catégorie de Parts Sociales appropriée.
Montant d'Annulation Total	signifie le montant déterminé par le Conseil et approuvé par les Associés sur base de Comptes Intérimaires correspondants. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Catégories J, I, H, G, F, E, D, C, B et A sera le Montant Disponible de la Catégorie correspondante au moment de l'annulation de cette Catégorie appropriée sauf en cas de décision contraire des Associés prise de la manière prévue pour la modification des Statuts pour autant, cependant, que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.
Montant Disponible	signifie le total des bénéfices nets de la Société (incluant les profits reportés) accru par (i) tout montant de prime d'émission disponible et d'autres réserves disponibles telles que ce montant est librement déterminé par le Gérant Unique/ le Conseil de Gérance et (ii) selon le cas par le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale touchant à la Catégorie de Parts Sociales devant être annulés, dans la mesure où ce montant constitue un montant disponible, mais réduit par (i) toutes pertes (pertes reportées incluses) et (ii) toutes sommes devant être placées dans une réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou de ces Statuts, chaque fois comme exposé dans les

Comptes Intérimaires concernés (afin d'éviter tout doute, sans quelconque double calcul) pour que:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Par lequel:

AA = le Montant Disponible

NP = bénéfices nets (incluant des profits reportés)

P = toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables

CR = le montant de la réduction de capital et de la réduction de la réserve légale touchant à la Catégorie de Parts Sociales devant être annulée

L = pertes (pertes reportées incluses)

LR = toutes sommes devant être placées dans des réserves conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts.

Valeur d'Annulation par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales émises dans la Catégorie de Parts Sociale devant être rachetées et annulées.

Dixième résolution

L'associé unique décide de mettre fin au mandat de la société European Trust Services (Luxembourg) S.à r.l., une société ayant son siège social au 11/13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B33065, en tant que commissaire aux comptes de la Société, avec effet immédiat. Décharge est par la présente donnée à European Trust Services (Luxembourg) S.à r.l. pour son mandat en tant que commissaire aux comptes de la Société jusqu'à ce jour.

Onzième résolution

L'associé unique décide de renommer les actuels membres du conseil de la Société en tant que gérants, avec effet immédiat, sans limitation dans la durée de leur mandat et sans création de catégorie de gérant.

- M. Matthijs BOGERS, né le 24 novembre 1966 à Amsterdam, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au 11/13, Boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg,

- Mme Mombaya KIMBULU, née le 9 août 1973 à Kinshasa, Congo, ayant son adresse professionnelle au 11/13, Boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg, et

- M. Stéphane HEPINEUZE, né le 18 July 1977 à Dieppe, France, ayant son adresse professionnelle au t 11/13, Boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, en raison du présent acte, s'élève à environ sept mille Euros (EUR 7.000,-).

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, à la date indiquée en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français et qu'à la requête de la partie comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par ses nom, prénom, état civil et résidence, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette, Actes Civils, le 6 septembre 2013. Relation: EAC/2013/11557.

Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013145005/1049.

(130176619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2013.

Hull No 2312 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 181.008.

— STATUTES

In the year two thousand thirteen,

On the thirtieth of September.

Before Us Maître Emile SCHLESSER, notary residing in Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "HULL No 2312 LLC", a company with former registered offices in the Republic of the Marshall Islands.

The meeting was opened with Mr Fabrice MAIRE, companies' manager, residing professionally in L-5630 Mondorf-les-Bains, 30, avenue Dr. Klein, in the chair,

who appointed as secretary Mr Frank FERRON, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Bob LENTZ, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state the following:

I.- The present general meeting has been convened, following the general meeting of the company held in the Marshall Islands which decided, among other things, to transfer the registered office of the company from the Marshall Islands to Luxembourg and to submit the company to Luxembourg Law.

II.- The agenda of the meeting is the following:

1. Ratification of the decision taken by the sole shareholder on 27 September 2013, to transfer the registered office of the company to L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

2. Fixation of the capital at fifty thousand US Dollars (50.000,00 USD), represented by five hundred (500) ordinary shares with a par value of one hundred dollars of the United States of America (USD 100.00) each, as confirmed in an assessment report by a "réviseur d'entreprise".

3. Modification of the object of the company to give it the following wording:

"The Company's purpose is the buying and selling, the chartering in and the chartering out, and the management of seagoing ships, as well as the financial and commercial operations that relate directly or indirectly to such activities.

The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliates companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorization."

4. Complete reorganization of the articles of incorporation in order to adapt them to Luxembourg Law.

5. Appointment of three directors and one statutory auditor and determination of the duration of their mandates.

6. Determination of the registered offices.

III.- The proxies of the represented shareholder and the number of his shares are shown on an attendance list, signed in various forms by the appearing persons and the undersigned notary. The said attendance list and the proxies will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

IV.- The whole corporate capital being represented at this meeting and the shareholder represented declaring that he had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

V.- The present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda:

First resolution:

The general meeting decides to ratify the decision taken by the sole shareholder on 27 September 2013, to transfer the registered office from the Republic of the Marshall Islands to L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, with effect as of 1 October 2013 at 00:00 a.m. Luxembourg time.

Second resolution:

The general meeting decides to fix the capital at fifty thousand US Dollars (50.000,00 USD), represented by five hundred (500) ordinary shares with a par value of one hundred dollars of the United States of America (USD 100.00) each, all paid in, as confirmed in an assessment report by the "réviseur d'entreprise" Compagnie Européenne de Révision on 30 September 2013, which will be annexed to the present deed.

This assessment report concludes as follows:

"Based on the work performed, nothing has come to our attention that causes us to believe that the global value of the contribution in kind is not at least equal to the number and the nominal value of the shares to be issued, as stated in the draft deed of transfer of the registered office."

Third resolution:

The general meeting decides to change the object of the company to give it the following wording:

"The Company's purpose is the buying and selling, the chartering in and the chartering out, and the management of seagoing ships, as well as the financial and commercial operations that relate directly or indirectly to such activities.

The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliates com-

panies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorization."

Fourth resolution:

The general meeting decides to reorganize the articles of incorporation, in order to adapt them to Luxembourg Law, which articles of incorporation will from now on have the following wording:

Art. 1. Form and Name.

1.1 There is hereby established a public limited liability company ("société anonyme") (the Company) which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the Law), and by the present articles of incorporation (the Articles).

1.2 The Company will exist under the name of "HULL No 2312 S.A."

1.3 The Company may have one shareholder (the Sole Shareholder) or more shareholders (the Shareholders). The Company will not be dissolved by the death, suspension of civil rights, insolvency, liquidation or bankruptcy of the Sole Shareholder.

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg by a resolution of the board of directors of the Company (the Board) or, in the case of a sole director (the Sole Director) by a decision of the Sole Director.

2.3 Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Duration.

3.1 The Company is incorporated for an unlimited duration.

3.2 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting (as defined below) adopted in the manner required for amendments of the Articles.

Art. 4. Corporate objects.

4.1 The Company's purpose is the buying and selling, the chartering in and the chartering out, and the management of seagoing ships, as well as the financial and commercial operations that relate directly or indirectly to such activities.

4.2 The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliates companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorization.

Art. 5. Share capital.

5.1 The subscribed share capital is set at fifty thousand dollars of the United States of America (USD 50.000.00) consisting of five hundred (500) ordinary shares with a par value of one hundred dollars of the United States of America (USD 100.00) each, all paid in.

5.2 In addition to the share capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its Shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

5.3 The subscribed share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution adopted by the General Meeting in the manner required for amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1 The shares of the Company will be in registered form, subject to the restrictions foreseen by Law.

6.2 The Company recognizes only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the title of ownership to such share(s) is divided, split or disputed, all person(s) claiming a right to such share(s) has/have to appoint one single attorney to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a

suspension of all rights attached to such share(s). The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-proprétaire) or between a pledgor and a pledgee.

6.3 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

Art. 7. Meetings of the shareholders of the Company.

7.1 In the case of a Sole Shareholder, the Sole Shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting. In these Articles, decisions taken, or powers exercised, by the General Meeting shall be a reference to decisions taken, or powers exercised, by the Sole Shareholder as long as the Company has only one Shareholder. The decisions taken by the Sole Shareholder are documented by way of minutes.

7.2 In the case of a plurality of Shareholders, any regularly constituted meeting of the Shareholders of the Company (the General Meeting) shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

7.3 The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the 2nd Wednesday of the month of February at eleven a.m.. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the next following business day.

7.4 The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board, exceptional circumstances so require.

7.5 Other meetings of the Shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

7.6 Any Shareholder may participate in a General Meeting by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby (i) the Shareholders attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the Shareholders can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Art. 8. Notice, Quorum, Powers of attorney and Convening notices.

8.1 The notice periods and quorum provided for by law shall govern the notice for, and the conduct of, the General Meetings, unless otherwise provided herein.

8.2 Each share is entitled to one vote.

8.3 Except as otherwise required by law or by these Articles, resolutions at a duly convened General Meeting will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

8.4 A Shareholder may act at any General Meeting by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax or e-mail to which an electronic signature, which is valid under Luxembourg law, is affixed.

8.5 If all the Shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 9. Management.

9.1 The Company shall be managed by a Board of Directors composed of at least three (3) members. The General Meeting may decide to create two categories of Directors (A Directors and B Directors).

9.2 The Director(s) shall be elected by the Sole Shareholder, or in case of plurality of Shareholders by the General Meeting, for a period not exceeding six (6) years and until their successors are elected, provided, however, that any Director may be removed at any time by a resolution taken by the General Meeting of Shareholders. The Director(s) shall be eligible for reappointment.

9.3 In the event of vacancy in the office of a Director because of death, resignation or otherwise, the remaining Directors elected by the General Meeting may meet and elect a Director to fill such vacancy until the next General Meeting of Shareholders.

Art. 10. Meetings of the Board.

10.1 In case of plurality of Directors, the Board of Directors shall choose from among its members a chairman, and may choose among its members one or more vice-chairmen. The Board of Directors may also choose a secretary, who need not be a Director and who may be instructed to keep the minutes of the meetings of the Board of Directors as well as to carry out such administrative and other duties as directed from time to time by the Board of Directors.

10.2 The Board of Directors shall meet upon call by, at least, the chairman or any two Directors or by any person delegated to this effect by the Directors, at the place indicated in the notice of meeting, the person(s) convening the meeting setting the agenda. Notice in writing or by telegram or telefax or e-mail of any meeting of the Board of Directors shall be given to all Directors at least eight calendar days in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency where twenty-four hours prior notice shall suffice which shall duly set out the reason of urgency. This notice may be waived, either prospectively or retrospectively, by the consent in writing or by telegram or telefax or e-mail of each Director. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places described in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

10.3 Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by telegram, telefax, or e-mail another Director as his proxy. A Director may not represent more than one of his colleagues.

10.4 The Board of Directors may deliberate or act validly only if at least a majority of Directors is present or represented at a meeting of the Board of Directors. If a quorum is not obtained within half an hour of the time set for the meeting the Directors present may adjourn the meeting to a later time and venue. Notices of the adjourned meeting shall be given by the secretary to the board, if any, failing whom by any Director.

10.5 Decisions shall be taken by a majority vote of the Directors present or represented at such meeting. In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman of the Board of Directors shall have a casting vote.

10.6 Any Director may participate in a meeting of the Board of Directors by conference call, video-conference or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

10.7 Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board of Directors may also be passed by unanimous consent in writing which may consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every Director. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

10.8 This article does not apply in the case that the Company is managed by a Sole Director.

Art. 11. Powers of the Board. The Board is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board.

Art. 12. Delegation of powers.

12.1 The Board of Directors may appoint one delegate to the day to day management of the Company, who need not to be neither a Shareholder nor a Director, who will have the full power to act in the name of the Company concerning the day to day management.

12.2 The Board is also authorised to appoint a person, either Director or not, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

Art. 13. Binding signatures.

13.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters only by (i) the joint signatures of any two members of the Board or the Sole Director, or (ii) the joint signatures of any persons or sole signature of the person to whom such signatory power has been granted by the Board or the Sole Director, but only within the limits of such power.

13.2 In case of Directors of category A and category B, the Company will be bound by the joint signature of any A Director together with any B Director or by the joint signature of two B Directors.

Art. 14. Conflict of interests.

14.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

14.2 Any Director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

14.3 In the event that any Director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such Director shall make known to the Board such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such Director's interest therein, shall be reported to the next following annual General Meeting. The two preceding paragraphs do not apply to resolutions of the Board concerning transactions made in the ordinary course of business of the Company of which are entered into on arm's length terms.

Art. 15. Statutory Auditor(s).

15.1 The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commissaire(s)), or, where requested by the Law, an independent external auditor (réviseur d'entreprises). The statutory auditor(s) shall be elected for a term one year and shall be re-eligible.

15.2 The statutory auditor(s) will be appointed by the General Meeting which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The statutory auditor(s) in office may be removed at any time by the General Meeting with or without cause.

Art. 16. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the first day of October of each year and shall terminate on the thirtieth day of September of the following year.

Art. 17. Allocation of profits.

17.1 From the annual net profits of the Company, 5% (five per cent) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to 10% (ten per cent) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5.3 above.

17.2 The General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may alone decide to pay dividends from time to time, as in its discretion it believes best suits the corporate purpose and policy.

17.3 The dividends may be paid in cash or in kind. The Board may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Law.

Art. 18. Dissolution and Liquidation. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the General Meeting deciding such liquidation. Such General Meeting shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

Art. 19. Amendments. These Articles may be amended, from time to time, by an extraordinary General Meeting, subject to the quorum and majority requirements referred to in the Law.

Art. 20. Applicable law. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Fifth resolution:

The number of directors is fixed at three (3). The following are appointed directors:

a) ANGELMAR Corp S.A., a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, represented by Mr Fernand BOZZONI, companies' manager, with professional address in L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains,

b) Mr. Fabrice MAIRE, prenamed, with professional address in L-5630 Mondorf-les-Bains, 30, avenue Dr. Klein,

c) Mr. Dominique PRUNIER, with private address at 5, rue Cardinal Mercier, F - 75009 Paris,

The Board of Directors is authorized to appoint:

- Mr. Fabrice MAIRE as manager of the seagoings of the Company. His powers will be specified by the Board of Directors.

- Mr. Fabrice MAIRE as director of daily administration. The term of this appointment will expire at the Annual General Meeting of the Company of the year 2015.

The number of statutory auditors is set at one (1).

Is appointed statutory auditor:

COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION s.a r.l., having its registered office at 15, rue des Carrefours, L-8124 Bridel,

The terms of office of the members of the Board of Directors will expire after the annual General Meeting of the Company of the year 2018.

The terms of office of the auditor will expire after each annual meeting of shareholders approving the financial statements.

Sixth resolution

The general meeting decides to fix the registered office of the company at L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

Valuation of costs

The amount of the costs, expenses, remunerations and charges in any form whatsoever incumbent on the company or for which it is liable by reason of this deed is valued at three two thousand five hundred euro (2.500,00 €).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the French and the English texts, the English version will prevail.

In faith of which, We the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the persons appearing, all known to the notary by surname, name, civil status and residence, the Chairman, the secretary and the scrutineer signed with Us the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize,

Le trente septembre.

Pardevant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société "HULL No 2312 LLC", ayant eu son siège social en République des Iles Marshall.

L'assemblée est présidée par Monsieur Fabrice MAIRE, dirigeant de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Frank FERRON, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Bob LENTZ, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant été constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) La présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée suite à l'assemblée générale extraordinaire de la société qui s'est tenue aux Iles Marshall, le 27 septembre 2013 et qui a décidé, entre autres, de transférer le siège social de la société des Iles Marshall à Luxembourg et de soumettre la société à la législation luxembourgeoise.

II) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Ratification de la décision prise par l'actionnaire unique le 27 septembre 2013, de transférer le siège social à L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

2. Fixation du capital social à cinquante mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (50.000,00 USD) représenté par cinq cents (500) actions de cent dollars des Etats-Unis d'Amérique (100,00 USD) chacune, entièrement libéré, ainsi qu'il résulte du rapport d'un réviseur d'entreprise daté du 30 septembre 2013.

3. Modification de l'objet social de la société, qui sera dorénavant comme suit:

"La Société a pour objet l'achat, la vente, l'affrètement, le frètement et la gestion de navires de mer, ainsi que les opérations financières et commerciales s'y rattachant directement ou indirectement.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs, afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise."

4. Refonte totale des statuts de la société, pour les adapter à la législation luxembourgeoise.

5. Nomination de trois administrateurs et de un commissaire et détermination de la durée de leur mandat.

6. Détermination du siège social.

III.- L'actionnaire représenté, le mandataire de l'actionnaire représenté, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par le mandataire de l'actionnaire représenté ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations de l'actionnaire représenté, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

IV.- L'intégralité du capital social étant représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, l'actionnaire représenté se reconnaissant dûment convoqué et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

V.- La présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

Première résolution:

L'assemblée décide la ratification de la décision, prise par l'actionnaire unique le 27 septembre 2013 de transférer le siège social des Iles Marshall à L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, avec effet au 1^{er} octobre 2013 à 00:00 heures.

Deuxième résolution:

L'assemblée générale décide de fixer le capital social à cinquante mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (50.000,00 USD), représenté par cinq cents (500) actions de cent dollars des Etats-Unis d'Amérique (100,00 USD) chacune, entièrement libéré, ainsi qu'il ressort du rapport du réviseur d'entreprise Compagnie Européenne de Révision, daté du 30 septembre 2013, lequel restera annexé aux présentes.

Ledit rapport conclut aux termes suivants:

"Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que sa valeur global des apports ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie tel que stipulé dans le projet d'acte de transfert du siège social."

Troisième résolution:

L'assemblée générale décide de changer de l'objet social de la société pour lui donner la teneur suivante:

"La Société a pour objet l'achat, la vente, l'affrètement, le frètement et la gestion de navires de mer, ainsi que les opérations financières et commerciales s'y rattachant directement ou indirectement.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs, afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise."

Quatrième résolution:

L'assemblée générale décide la refonte des statuts pour l'adapter à la législation luxembourgeoise et pour lui donner la teneur suivante, la dénomination de la société restant identique:

Art. 1^{er}. Forme et Dénomination.

1.1 Il est formé une société anonyme (la Société), laquelle sera régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'amendée (la Loi), et par les présents statuts (les Statuts).

1.2 La Société existe sous la dénomination de "HULL No 2312 S.A.".

1.3 La Société peut avoir un actionnaire unique (l'Actionnaire Unique) ou plusieurs actionnaires (les Actionnaires). La Société ne sera pas dissoute par le décès, la suspension des droits civiques, la faillite, la liquidation ou la banqueroute de l'Actionnaire Unique.

Art. 2. Siège Social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration) ou, dans le cas d'un administrateur unique (l'Administrateur Unique) par une décision de l'Administrateur Unique.

2.3 Lorsque le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Durée de la Société.

3.1 La Société est constituée pour une période illimitée.

3.2 La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'Assemblée Générale (telle que définie ci-après) de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts.

Art. 4. Objet Social. La Société a pour objet l'achat, la vente, l'affrètement, le frètement et la gestion de navires de mer, ainsi que les opérations financières et commerciales s'y rattachant directement ou indirectement.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs, afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

Art. 5. Capital Social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à cinquante mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 50.000,00) représenté par cinq cents (500) actions ordinaires d'une valeur nominale de cent dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 100,00) chacune.

5.2 En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une action en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des actions des Actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux Actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

5.3 Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution prise par l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Actions.

6.1 Les actions de la Société sont nominatives, sauf dispositions contraires de la Loi.

6.2 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une ou plusieurs actions sont conjointement détenues ou si les titres de propriété de ces actions sont divisés, fragmentés ou litigieux, la/les personne(s) invoquant un droit sur la/les action(s) devra/devront désigner un mandataire unique pour représenter la/les action(s) à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés aux actions. La même règle est appliquée dans le cas d'un conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un créancier gagiste et un débiteur gagiste.

6.3 La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la Loi, racheter ses propres actions.

Art. 7. Réunions de l'assemblée des actionnaires de la Société.

7.1 Dans l'hypothèse d'un Actionnaire Unique, l'Actionnaire Unique a tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans ces Statuts, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale est une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Actionnaire Unique tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique. Les décisions prises par l'Actionnaire Unique sont enregistrées par voie de procès-verbaux.

7.2 Dans l'hypothèse d'une pluralité d'Actionnaires, toute assemblée générale des Actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale) régulièrement constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

7.3 L'Assemblée Générale annuelle se tient conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le deuxième mercredi du mois de février à 11.00 heures. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

7.4 L'Assemblée Générale peut se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

7.5 Les autres Assemblées Générales pourront se tenir aux lieux et heures spécifiés dans les avis de convocation.

7.6 Tout Actionnaire de la Société peut participer à l'Assemblée Générale par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les Actionnaires participant à la réunion de l'Assemblée Générale peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion de l'Assemblée Générale peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion de l'Assemblée Générale est retransmise en direct et (iv) les Actionnaires peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion de l'Assemblée Générale par un tel moyen de communication équivaldra à une participation en personne à une telle réunion.

Art. 8. Délais de convocation, Quorum, Procurations, Avis de convocation.

8.1 Les délais de convocation et quorum requis par la Loi sont applicables aux avis de convocation et à la conduite de l'Assemblée Générale, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les Statuts.

8.2 Chaque action donne droit à une voix.

8.3 Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou par les Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale dûment convoquée sont prises à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votants.

8.4 Chaque Actionnaire peut prendre part aux Assemblées Générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par téléfax ou par courriel muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise une autre personne comme mandataire.

8.5 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Art. 9. Administration de la Société.

9.1 La Société est gérée par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois (3) membres. L'Assemblée Générale peut décider de créer deux catégories d'Administrateurs (Administrateurs A et Administrateurs B).

9.2 Le(s) Administrateur(s) est/sont élu(s) par l'Associé Unique, ou en case de pluralité d'Actionnaires, par l'Assemblée Générale pour une période ne dépassant pas six (6) ans et jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus; toutefois un Administrateur peut être révoqué à tout moment par décision de l'Assemblée Générale. Le(s) Administrateur(s) sortant(s) peut/peuvent être réélu(s).

9.3 Au cas où le poste d'un Administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les Administrateurs restants élus par l'Assemblée Générale pourront se réunir et élire un Administrateur pour remplir les fonctions attachées au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Art. 10. Réunion du Conseil d'Administration.

10.1 En cas de pluralité d'Administrateurs, le Conseil d'Administration doit choisir parmi ses membres un président et peut choisir en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il peut également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un Administrateur et qui peut être chargé de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ou d'exécuter des tâches administratives ou autres telles que décidées, de temps en temps, par le Conseil d'Administration.

10.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son président ou d'au moins deux Administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation. La ou les personnes convoquant l'Assemblée déterminent l'ordre du jour. Un avis par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail contenant l'ordre du jour sera donné à tous les Administrateurs au moins huit jours avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation, envoyé 24 heures avant la réunion, devra mentionner la nature de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment préalable ou postérieur à la réunion, par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail de chaque Administrateur. Une convocation spéciale n'est pas requise pour des réunions du Conseil d'Administration se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

10.3 Tout Administrateur peut se faire représenter en désignant par écrit ou par télégramme, télécopie ou e-mail un autre Administrateur comme son mandataire. Un Administrateur ne peut pas représenter plus d'un de ses collègues.

10.4 Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des Administrateurs sont présents ou représentés à une réunion du Conseil d'Administration. Si le quorum n'est pas obtenu une demi-heure après l'heure prévue pour la réunion, les Administrateurs présents peuvent ajourner la réunion en un autre endroit et à une date ultérieure. Les avis des réunions ajournées sont donnés aux membres du Conseil d'Administration par le secrétaire, s'il y en a, ou à défaut par tout Administrateur.

10.5 Les décisions sont prises à la majorité des votes des Administrateurs présents ou représentés à chaque réunion. Au cas où, lors d'une réunion du Conseil d'Administration, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président du Conseil d'Administration aura une voix prépondérante.

10.6 Tout Administrateur peut prendre part à une réunion du Conseil d'Administration au moyen d'une conférence téléphonique, d'une conférence vidéo ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

10.7 Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil d'Administration sans exception. La date d'une telle décision est celle de la dernière signature.

10.8 Le présent article ne s'applique pas au cas où la Société est administrée par un Administrateur Unique.

Art. 11. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 12. Délégation de pouvoirs.

12.1 Le Conseil d'Administration peut nommer un délégué à la gestion journalière, Actionnaire ou non, membre du Conseil d'Administration ou non, qui aura les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière.

12.2 Le Conseil d'Administration est aussi autorisé à nommer une personne, Administrateur ou non, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

Art. 13. Signatures autorisées.

13.1 La Société ne sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers que par (i) la signature conjointe de deux Administrateurs de la Société ou (ii) par les signatures conjointes de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration, et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

13.2 En cas d'Administrateurs de catégorie A et de catégorie B, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un Administrateur A et d'un Administrateur B, ou par la signature conjointe de deux Administrateurs B.

Art. 14. Conflit d'intérêts.

14.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt personnel dans une telle société ou entité, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entité.

14.2 Tout Administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

14.3 Au cas où un Administrateur de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, cet Administrateur devra informer le Conseil d'Administration de la Société de son intérêt personnel et contraire et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet Administrateur à la prochaine Assemblée Générale. Les deux paragraphes qui précèdent ne s'appliquent pas aux résolutions du Conseil d'Administration concernant les opérations réalisées dans le cadre des affaires courantes de la Société conclues à des conditions normales.

Art. 15. Commissaire(s).

15.1 Les opérations de la Société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires ou, dans les cas prévus par la Loi, par un réviseur d'entreprises externe et indépendant. Le commissaire est élu pour une période d'une année et il est rééligible.

15.2 Le commissaire est nommé par l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur fonction. Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'Assemblée Générale.

Art. 16. Exercice social. L'exercice social commence le premier octobre de chaque année et se termine le trente septembre de l'année suivante

Art. 17. Affectation des Bénéfices.

17.1 Il est prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société 5% (cinq pour cent) qui sont affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5.3 des Statuts.

17.2 L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et décidera seule de payer des dividendes de temps à autre, comme elle estime à sa discrétion convenir au mieux à l'objet et à la politique de la Société.

17.3 Les dividendes peuvent être payés en espèce ou en nature. Le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi.

Art. 18. Dissolution et Liquidation. La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modifications des Statuts. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par la décision de l'Assemblée Générale décidant cette liquidation. L'Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

Art. 19 Modifications statutaires. Les présents Statuts peuvent être modifiés de temps en temps par l'Assemblée Générale extraordinaire, dans les conditions de quorums et de majorité requises par la Loi.

Art. 20. Droit applicable. Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de fixer le nombre des administrateurs à trois (3).

Sont nommés administrateurs:

a) ANGELMAR Corp S.A., une société de droit luxembourgeois, avec siège social à L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, représentée par Monsieur Fernand BOZZONI, dirigeant de sociétés, demeurant professionnellement à L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains,

b) Monsieur Fabrice MAIRE, prédit, demeurant professionnellement à L-5630, Mondorf-les-Bains, 30, avenue Dr. Klein,

c) Monsieur Dominique PRUNIER, demeurant à F-75009 Paris, 5, rue Cardinal Mercier.

Le Conseil d'Administration est autorisé à nommer:

- Monsieur Fabrice MAIRE, prédit, comme dirigeant maritime de la société. Les pouvoirs qui lui sont conférés pour l'exercice de cette fonction seront spécifiés par le Conseil d'Administration.

- Monsieur Fabrice MAIRE, prédit, au poste de délégué à la gestion journalière. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille quinze.

L'assemblée générale décide de fixer le nombre des commissaires à un (1).

Est nommé commissaire:

COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION s.à r.l., avec siège social à L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours.

Le mandat des Administrateurs ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statutaire de la Société en 2018 et celui du commissaire à l'issue de chaque assemblée générale annuelle approuvant les états financiers.

Sixième résolution:

L'assemblée décide de fixer l'adresse du siège social de la société à L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

Evaluation des frais:

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte est évalué à la somme de deux mille cinq cents euros (2.500,00 €).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate par les présentes qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version en langue française; sur demande desdits comparants et en cas de divergences entre les textes français et anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: F. MAIRE, F. FERRON, B. LENTZ, E. SCHLESSER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 08 octobre 2013. Relation: LAC/2013/45794.

Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): I. Thill.

Pour expédition conforme.

Luxembourg, le 18 octobre 2013.

Référence de publication: 2013147405/569.

(130180119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2013.

DH Services Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 32.340,06.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 166.250.

Transferts de parts

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales, signé en date du 5 août 2013, que:

- l'associé AEA Investors Fund V LP, avec siège social au Ugland House, KY1-1104 George Town, îles caïmans, a cédé:

* 673 parts sociales ordinaires de catégorie A à AEA Investors Participant Fund V LP, avec siège social au 1209, Orange Street, De 19801 Wilmington, Etats-Unis d'Amérique, qui les acquiert;

* 35.002 parts sociales ordinaires de catégorie A à AEA Europe Fund II LP, avec siège social au Ugland House, KY1-1104 George Town, îles caïmans, qui les acquiert;

- l'associé AEA Investors Fund V-A LP, avec siège social au 1209, Orange Street, DE 19801 Wilmington, Etats-Unis d'Amérique, a cédé 596 parts sociales ordinaires de catégorie A à AEA Investors Participant Fund V LP, avec siège social au 1209, Orange Street, De 19801 Wilmington, Etats-Unis d'Amérique, qui les acquiert;

- l'associé AEA Investors Fund V-B LP, avec siège social au 1209, Orange Street, -DE 19801 Wilmington, Etats-Unis d'Amérique, a cédé 198 parts sociales ordinaires de catégorie A à AEA Investors Participant Fund V LP, avec siège social au 1209, Orange Street, De 19801 Wilmington, Etats-Unis d'Amérique, qui les acquiert;

- l'associé AEA Investors QP Participant Fund V LP, avec siège social au 1209, Orange Street, DE 19801 Wilmington, Etats-Unis d'Amérique, a cédé 1.059 parts sociales ordinaires de catégorie A à AEA Investors Participant Fund V LP, avec siège social au 1209, Orange Street, De 19801 Wilmington, Etats-Unis d'Amérique, qui les acquiert;

En conséquence, les parts de la Société sont désormais réparties comme suit:

RBC cees Nominees Limited	29.129 parts sociales ordinaires de catégorie A
	259.208 parts sociales ordinaires de catégorie B
DH Services Employee Benefit Trust représenté par son trustee,	
RBC cees Trustee Limited	13.817 parts sociales ordinaires de catégorie B
DH C-Holdings	1.407.500 parts sociales de préférence de catégorie C
AEA Investors Fund V LP	592.972 parts sociales ordinaires de catégorie A
AEA Investors Fund V-A LP	9.891 parts sociales ordinaires de catégorie A
AEA Investors Fund V-B LP	3.295 parts sociales ordinaires de catégorie A
AEA Investors QP Participant Fund V LP	20.379 parts sociales ordinaires de catégorie A
AEA Investors Participant Fund V LP	8.015 parts sociales ordinaires de catégorie A
AEA Europe Fund II LP	123.424 parts sociales ordinaires de catégorie A
2348614 Ontario Limited	757.976 parts sociales ordinaires de catégorie A
Cletus VON PICHLER	2.800 parts sociales ordinaires de catégorie B
G. Richard Wagoner Jr. Trust représenté par son trustee	
M. WAGONER Jr.	5.600 parts sociales de catégorie B

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations au Luxembourg.

Luxembourg, le 16 octobre 2013.

DH SERVICES LUXEMBOURG HOLDING S.À R.L.

Signature

Référence de publication: 2013146015/45.

(130178514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2013.

Mia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 134.962.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and thirteen,
on the sixteenth day of the month of October.

Before Us Maître-Joseph WAGNER, notary, residing in SANEM (Grand Duchy of Luxembourg),

there appeared:

Mrs Annamartina GENTILI, businesswoman, residing at Via Archimede 191, I-00197 Rome (Italy),

here represented by:

"LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.", in short "INTERCONSULT", a "société anonyme" governed by Luxembourg law, established and having its registered office in 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 40 312),

here represented by:

a) Mrs Angelina SCARCELLI, employee, residing professionally at 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;

b) Mr Federico CANNIZZARO di BELMONTINO, lawyer, residing professionally at 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;

both acting in their capacity as duly authorized signatories of said company and validly authorized to engage the company by their joint signature,

pursuant to a proxy under private seal given in Rome (Italy), on 09 October 2013,

which proxy, after being signed ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for registration purposes,

hereafter referred to as "the principal",

The proxy holder of the appearing party, acting in said capacities, declared and requested the notary to act:

I.- That the company "MIA S.A." (the "Company"), a "société anonyme", established and having its registered office at 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, registered in the "registre de commerce et des sociétés" in Luxembourg, section B number 134 962, has been incorporated pursuant to notarial deed enacted by the undersigned notary, on 18 December 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 247 of 30 January 2008, page 11839.

The Articles of Incorporation of the Company have never been amended since.

II.- That the subscribed share capital of the Company is fixed at hundred thousand euro (100'000.- EUR) divided into one thousand (1'000) ordinary shares with a par value of one hundred euro (100.-EUR) per share, each fully paid up in cash.

III.- That the principal declares to have full knowledge of the Articles of Incorporation and the financial standing of the Company.

IV.- That the principal has acquired all one thousand (1'000) ordinary shares of the Company and, as a sole shareholder, has decided to proceed with the dissolution of said Company.

V.- That the principal, in its activity as liquidator of the Company, declares that the business activity of the Company has ceased, that it, as sole shareholder is vested with the assets and has paid off all debts of the dissolved Company committing itself to take over all assets, liabilities and commitments of the dissolved Company as well as to be personally charged with any presently unknown liability.

VI.- That the principal fully discharges the board of directors and the auditor for the due performance of their duties up to this date.

VII.- That the records and documents of the Company will be kept for a period of five (5) years at its former registered office.

VIII.- That the Company's register of shareholders is cancelled in the presence of the undersigned notary.

IX.- That the principal commits itself to pay the cost of the present deed.

The undersigned notary who has personal knowledge of the English language, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in the English language, followed by a translation into French, the English version being prevailing in case of divergences between the English and the French text.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read to the representatives of the proxy holder of the appearing party, known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, said appearing persons signed together with Us the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize,

le seizième jour du mois d'octobre.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Madame Annamartina GENTILI, femme d'affaires, demeurant Via Archimede 191, I-00197 Rome (Italie),

ici représentée par:

«LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.», en abrégé «INTERCONSULT», une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;

ici représentée aux fins des présentes par:

a) Madame Angelina SCARCELLI, employée privée, demeurant professionnellement au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;

b) Monsieur Federigo CANNIZZARO di BELMONTINO, juriste, demeurant professionnellement au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;

les deux agissant en leurs qualités de signataires autorisés de ladite société et habilités à l'engager valablement par leur signature conjointe,

en vertu d'une procuration sous seing privé délivrée à Rome (Italie), le 09 octobre 2013,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps avec lui,

ci-après dénommée: «le mandant»,

Laquelle mandataire, agissant en sa susdite qualité, a déclaré et a requis le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la société «MIA S.A.» (la «Société») une société anonyme, établie et ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 134 962, a été constituée suivant acte notarié dressé par le notaire soussigné, en date du 18 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 247 du 30 janvier 2008, page 11839.

Que les statuts de la Société n'ont jamais été modifiés depuis lors.

II.- Que le capital social souscrit de la Société s'élève actuellement à cent mille euros (100'000. EUR) divisé en mille (1'000) actions ordinaires d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune, chaque action étant intégralement libérée en numéraire.

III.- Que le mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.

IV.- Que le mandant est devenu propriétaire de toutes les mille (1'000) actions ordinaires de la susdite Société et qu'en tant qu'actionnaire unique il a décidé de procéder à la dissolution de la susdite Société.

V.- Que le mandant, en tant que liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que lui, en tant qu'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il a réglé tout le passif de la Société dissoute s'engageant à reprendre tous actifs, dettes et autres engagements de la Société dissoute et de répondre personnellement de toute éventuelle obligation inconnue à l'heure actuelle.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la Société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq (5) ans à l'ancien siège de la Société.

VIII.- Que le registre des actionnaires nominatifs de la Société est annulé en présence du notaire instrumentant.

IX.- Que le mandant s'engage à payer les frais du présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française, la version anglaise devant sur la demande des mêmes parties comparantes faire foi en cas de divergences avec la version française.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux représentants de la mandataire de la partie comparante, connues du notaire instrumentant par leurs noms prénoms usuels, états et demeures, lesdits représentants ont signé avec Nous notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. SCARCELLI, F. CANNIZZARO DI BELMONTINO, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 17 octobre 2013. Relation: EAC/2013/13509.

Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2013147521/111.

(130180155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2013.

Faenza Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 37.500.000,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 177.729.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2013.

Référence de publication: 2013146050/11.

(130178713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2013.

Manwin Holding Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 218.900,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 32, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 158.240.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision des associés de la Société prise en date du 18 octobre 2013 que:

- Mr. Feras Antoon, Mr. Philippe Poiré Côté et Mr. Stéphane Sadoune ont démissionné de leur mandat de gérants de la Société avec effet immédiat; et

- Mr. Fabian Thylmann, résidant au Karel van Lorreinenlaan 34, B-3080 Tervuren, Belgique, a été nommé gérant unique de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2013.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013148188/18.

(130181390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2013.

House Associates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 68.775.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 31 octobre 2013 que:

- A été élue au poste de Commissaire en remplacement de MONTBRUN RÉVISION S.à r.l.:

* Gestman S.A., immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B 37378 avec siège social au 23, rue Aldringen
- L-1118 Luxembourg.

- Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2016.

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2013153495/15.

(130187749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.
